

# Val de Thines : une école de 19 classes et 350 places

C'est le projet qui sera introduit à la FW-B

**O**n le savait : la Ville de Nivelles a l'intention de créer une nouvelle école sur le site du Val de Thines. Pour cela, elle répond à un appel à projets de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le dossier, à l'heure actuelle, vise la création de 19 classes.

Le projet de création d'une nouvelle école communale à Nivelles avance. Ce lundi soir, au conseil communal, les élus l'ont approuvé à l'unanimité. Le dossier va donc pouvoir être introduit auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue d'obtenir un subside. « Être subsidié à 100 % serait l'idéal, et ce n'est pas impossible », souligne Bernard Lauwers, échevin de l'Enseignement.

D'après les calculs réalisés par la Ville, le coût du projet s'élèverait à un peu plus de 5 millions d'euros. Un montant qui ne concerne que la construction du bâtiment. La nouvelle école s'inscrit en effet dans le projet du futur quartier Val de Thines, prévu sur l'ancien site d'Idem Papers. Le terrain sur lequel l'établissement scolaire sera

construit devrait donc être mis à disposition par l'entrepreneur. « Il est prévu que nous imposions ce terrain comme charges d'urbanisme », confirme le bourgmestre Pierre Huart. À l'heure actuelle, la Ville peut réclamer une vingtaine d'euros par m<sup>2</sup>. Les charges demandées dépendront donc du projet.

Concrètement, l'école imaginée par la Ville comptera 19 classes, soit quelque 350 places. « Cela correspond à la taille de nos autres écoles communales, commente le bourgmestre. Il y aura deux classes par année, des maternelles aux primaires, ainsi qu'une classe d'accueil. »

## LE LONG DU CONTOURNEMENT

Pour la structure du bâtiment, elle pourrait être semblable à celle de la nouvelle école de la Maillebotte, soit un bâtiment sur deux étages. Au niveau de son emplacement, la Ville l'imagine le long de la bretelle du contournement Nord.

Pour l'instant, la Ville n'a pas eu vent d'autres projets de création d'école sur son territoire. « L'avantage pour nous, c'est que nous avons le terrain, rappelle

Bernard Lauwers. Si l'enseignement libre voulait se lancer dans un tel projet, il ne l'aurait pas aussi facilement. »

Confiantes, les autorités communales n'excluent cependant pas la possibilité de ne pas être choisies par la Fédération dans le cadre de l'appel à projets. « Si on ne passe pas cette année, on ré-introduira notre dossier l'année d'après. Et ainsi de suite », assure l'échevin.

L'école communale du Val de Thines ne verra de toute façon pas le jour avant un certain temps. « Le projet global Val de Thines sera découpé en cinq phases. L'école devrait naître au cours de la phase n°2 », précise le bourgmestre.

Pour rappel, le futur quartier Val de Thines s'inscrit dans le cadre du réaménagement des anciens sites industriels. L'objectif est d'en faire un « village urbain vert ». De nombreux logements sont prévus, mais pas seulement. Le site devrait intégrer des services publics ainsi que des commerces de proximité notamment. ●

SABRINA BERHIN